

netre ouverte entraient la lumière, le parfum des fleurs, la senteur de la verdure et le chant des oiseaux. « Où étais-je ? et comment se trouvait-il là ? » Il essaya de faire appel à ses souvenirs, mais il ne le put tant il sentait sa tête vide et son corps faible. Se tournant alors vers la religieuse, il murmura : « Ma sœur. » Ce simple mot épousa ses forces, tout devint confus autour de lui ; cependant les objets extérieurs le frappaient, mais d'une façon flottante ; on aurait dit des ombres passant ou posant devant lui ; une chose l'émut pourtant, il lui sembla voir la chanoinesse entrer à bas bruit, parler à la religieuse qui s'était levée, puis faire un signe de croix. Alors il voulut parler, y parvint-il ? En tout cas, ses yeux se voilèrent, et il retomba dans une inerte somnolence sans savoir si on lui avait répondu.

Adhémar passa douze heures dans un état d'inconscience presque complète, mais enfin il en sortit, et comme la veille, la première chose qui frappa sa vue, fut la religieuse allant et venant dans la chambre, et sur une lampe à esprit de vin préparant un breuvage.

« Ma sœur, dit-il d'une voix si éteinte qu'à peine s'entendait-il lui-même ; ma sœur, où suis-je ?

La religieuse vint précipitamment à lui, et le doigt levé sur ses lèvres, lui dit : Monsieur le comte, chez des amis ; mais silence, le médecin a défendu que vous parliez.

« Ah ! j'ai donc été malade !... Puis, portant la main à sa poitrine et sentant les bandages dont elle était enserrée : je me souviens, » ajouta-t-il.

Quelques instants après, la chanoinesse ouvrit discrètement la porte, écouta la religieuse qui lui parla à voix basse, et s'approchant du malade qui suivait ses mouvements du regard, elle lui dit en allemand :

« Le Seigneur est avec nous, monsieur, vous êtes sauvé, mais vous nous avez fait bien peur. Laissez-moi vous quitter : car j'ai reçu l'ordre d'annoncer au château les moindres progrès de votre guérison. Je reviendrai bientôt, ne vous tourmentez pas, ne vous inquiétez pas, et si vous me promettez d'être bien sage, de m'écouter, de ne pas me questionner, de ne point me répondre, je vous apprendrai ce qu'il m'est permis de vous apprendre, comment vous êtes ici.

—Où, i?

—Ma vue ne vous le dit-elle pas ? Rue des Rossignols."

La chanoinesse disparut ; la religieuse fit prendre au blessé une petite tasse de bouillon.

« Est-ce bon ? fit-elle en souriant ; répondez-moi par signe ; oui ; allons, tout va bien, c'est mademoiselle la comtesse qui sera contente.

—Quelle comtesse ?

—Silence, monsieur, il faut être obéissant."

La chanoinesse rentra et resta seule avec le blessé, et après s'être assise à son chevet, elle commença son récit.

« Le soir où le malheur est arrivé, j'étais venue que vous deviez venir prendre des nouvelles. Je vous attendais donc, lorsque j'entendis retentir un grand cri de douleur. Il venait de la rue, et pour des raisons que vous saurez plus tard, je pensai que vous étiez tombé dans un guet-apens. Je ne suis pas peureuse, j'appela le jardinier et ensemble nous courûmes vers la petite porte. Nous ne l'aurions peut-être pas ouverte si nous n'ussions entendu gémir un mourant. Nous nous trouvâmes étendu à terre, le jardinier nous prit, nous emporta dans ses bras, et quand les flambeaux de l'antichambre nous permirent de vous voir, dans quel état, grand Dieu ! inondé de sang, plus pâle que la mort et prêt à rendre le dernier soupir. Aussitôt un expres fut envoyé au château, malgré la consigne qui nous était donnée de ne jamais employer d'autres messagers que vous, et, une demi-heure après, accourrait le chirurgien de la reine. Il déclara qu'il était impossible de vous transporter et nous vous étâblîmes dans ce petit pavillon au fond du jardin. Pendant cinq ou six jours nous avons eu bien peu d'espoir de vous sauver. Ah ! que mademoiselle la comtesse a versé de larmes !

—Quelle comtesse ? murmura le blessé, avec la fièvre dans les yeux.

La chanoinesse se mordit les lèvres comme si elle se reprochait une imprudence, et reprit :

« Il ne m'appartient pas de vous la faire connaître.... Monsieur, continua-t-elle en baissant les yeux et d'une voix fort émue, je vous prie de ne me répondre que par des signes. —Avez-vous vu votre assassin ? Non. Le connaissez-vous, le soupçonnez-vous ?

—Oui.

—Vous dites oui.... Ah ! mon Dieu Sauveur ! —Et des pleurs silencieux coulèrent le long des joues de la pauvre dame.

—Vous vous intéressez à lui ? fit Adhémar étonné.

La chanoinesse se laissa couler sur ses genoux et étouffant ses sanglots dans la courte-pointe du lit, murmura : « C'est mon frère.... »

—Je ne le nommerai pas.

La chanoinesse prit doucement la main du blessé et la porta à ses lèvres.

Pendant que cette scène avait lieu, il s'en passait une autre d'un tout autre caractère aux Grandes Ecuries. Durant une journée ou deux, l'absence d'Adhémar ne fit point jaser les pages, et, comme il était en congé du roi, ses supérieurs ne s'en inquiétèrent pas ; mais les jours succédant aux jours, la disparition de Rochenoire répandit une alarme générale. Châteaubourg, sachant que dans l'existence de son ami il y avait un coin mystérieux où il ne voulait pas que l'on pénétrait, ne souffrait mot ; de Lansac vint le trouver :

—Châteaubourg, lui dit-il, depuis ma rencontre avec Rochenoire, nul ne l'a vu ; que lui

est-il arrivé, le sais-tu ? Non. Eh bien, je veux le savoir, moi, parce que je lui dois la vie, que j'aime, et quand je devrais bouleverser Versailles, je le saurai, et je puis compter sur l'aide de tous nos camarades.... Nous allons nous mettre en campagne ; toi qui es l'ami de cœur d'Adhémar, voyons, peux-tu nous fournir quelques renseignements ; faut-il fouiller la rue des Rossignols ?

—Garde-toi bien, Lansac ! Il y a là, j'en suis sûr, quoiqu'il ne m'aît rien dit, des choses qui doivent rester cachées. Là, je l'ai toujours pensé, il n'allait que par ordre. Non, ce n'est point rue des Rossignols qu'il nous est permis de chercher.

—Avait-il des ennemis ?

—Aucun que je sache."

A peine venait-il de prononcer ces mots, que se frappant le front :

—Attends, attends, je tiens le bout d'une piste."

Et il raconta la scène qui avait eu lieu près du bassin de Neptune entre Adhémar et le baron de Blesheim.

—Eh ! mille tonnerres ! Tu savais cela ; et, depuis huit jours, tu restes triste ! Allons, en route ! Mais, entendons-nous ; tu es le plus cher ami de Rochenoire, c'est vrai, mais à moi il m'a donné la vie, il m'a fait des excuses que je ne méritais pas ; donc, s'il y a danger, je passe le premier.

—Point du tout, point du tout ! s'écria Châteaubourg.

—Tu ne veux pas me céder de bonne amitié ?

—Non ! mille fois non !

—Eh ! bien, c'est comme ton ancien que je te parle : je ne te prie plus, je t'ordonne.

—Nous verrons, nous verrons.

—Voyons, battons le pavé, cherchons notre Blesheim ; si nous ne le trouvons pas dans quelque jeu de paume, dans quelque salle d'armes, bien sûr, ce soir, nous le rencontrerons en un certain tripot où il m'a volé pas mal de pistoles."

A. GENEVAY

(La fin au prochain numéro.)

A COUTEAUX TIRÉS

On lit dans le *Figaro* :

Il n'y a pas d'autre expression pour rendre avec exactitude la situation respective de la majorité républicaine et du maréchal de Mac-Mahon, président de la République, que de dire qu'ils en sont à couteaux tirés. Il ne reste plus qu'à frapper ; on s'y prépare ; et, à la façon dont la lutte est engagée, il serait puéril de se promettre paix, trêve ou transaction : il faut un vainqueur et un vaincu. Il y en aura un. Si c'est le maréchal qui succombe devant le scrutin, vous aurez la Convention et la Commune ; si c'est la majorité républicaine, vous aurez l'ordre et la sécurité.

Pendant sept années, on a eu une illusion : on croyait à une République modérée. M. Thiers avait tiré l'horoscope de cette forme de gouvernement, et il avait dit : La République sera modérée, ou elle ne sera pas. Cet aphorisme est allé trouver, au pays des vieilles lunes, les autres apophygrammes de ce grand architecte, qui bâtit avec du vent. Aujourd'hui, on sait encore une fois par expérience que la République modérée est un rêve, et qu'il n'y a de pires républicains violents que les modérés.

Il y en avait dans le nombre qui paraissaient autant de Sainte-Nitouche. Ils abominaien la Commune et ses crimes ; ils battaient des mains à M. Thiers, traitant M. Gambetta de fou furieux ; et ils voulaient faire un essai loyal, sous la direction et la sauvegarde du Maréchal. Aujourd'hui, ces loyaux essayeurs font campagne avec M. Naquet, et suivent M. Thiers et M. Gambetta, lesquels marchent bras dessus bras dessous à la conquête de la présidence de la République. Il reste à peine deux soupirs à M. Thiers. Nous aimons à croire que le dernier sera pour Dieu ; mais l'avant dernier appartient à la révolution, qui est la Gabrielle de ce vertigal de l'anarchie.

Ainsi, c'est bien entendu, car la chose a été hurlée à la tribune et trépignée sur les bancs de la Chambre des députés : si la majorité républicaine revient, tout est fini. Le Maréchal sera chassé, les ministres passeront en police correctionnelle, et les députés conservateurs, orléanistes, légitimistes, impérialistes, seront invalidés systématiquement, du premier jusqu'au dernier, nul n'ayant le droit de se dire élu du peuple, s'il n'est proclamé dans les cabarets. C'est pour cela que le septembriste M. Ferry, célèbre par le pain de sciure de bois dont il nourrit les Parisiens, a proclamé le droit des cabaretiers à une inviolabilité professionnelle, et placé le compoir d'étain au-dessus de la société.

Et quels sont les griefs élevés contre le Maréchal par la majorité républicaine ? Il y en a deux principaux : l'un, relevant, comme un crime déjà commis, la demande de dissolution adressée au Sénat ; l'autre, considérant comme un crime médié le choix des candidats, résolu par le gouvernement, c'est-à-dire le rétablissement des candidatures officielles.

Tout le monde sait que, dans la loi constitutionnelle du 25 février 1875, il y a un article 5 autorisant le président de la République à dissoudre la Chambre des députés avant l'expiration légale de son mandat, sur l'avis conforme du Sénat. Eh bien ! la majorité républicaine a accusé le Maréchal de violer la doctrine parlementaire et ses ministres d'être autant de Poli-

gnacs, parce qu'ils usent du droit que cet article 5 leur donne.

Et quels sont les jansénistes qui défendent, avec cette violente subtilité, l'inviolabilité des majorités parlementaires, contre des textes formels de la Constitution qui donnent au Sénat et au Maréchal le droit d'en prononcer la dissolution et de les renvoyer devant les électeurs ? Ce sont des casuistes qui, comme M. Louis Blanc, mirent à la porte, à coups de crosse, la majorité du 24 février 1848, ou qui, comme M. Ferry, mirent à la porte la majorité du 4 septembre 1870.

Ceux qui chassent les assemblées, au nom de l'émeute, ne souffrent pas qu'on les soumette à la réélection, au nom de la loi ! Ceux qui recourent au crime, n'admettent pas qu'on recoure à la Constitution et à la légalité !

Et ce qui confondait la raison humaine, si les passions qu'exalte la sénilité laissaient quelque place à l'étonnement, c'est que M. Thiers, chassé deux fois de son siège de député par l'émeute, chassé au 24 février, chassé au 4 septembre, fasse cause commune avec ces républicains, et ne leur dise pas : « Mais, messieurs, le maréchal de Mac-Mahon est bien plus modéré, agit bien plus légalement que vous, car il se borne, selon son droit, à vous renvoyer devant vos électeurs, et, si vous êtes chassés, ce ne sera pas par lui, mais par la France ! »

Le second grief est, s'il se peut, plus tristement bouffon encore. On reproche au Maréchal l'intention qu'on lui sait d'appuyer les conservateurs et de combattre les candidats révolutionnaires, c'est-à-dire d'avoir et de patronner des candidats au nom du gouvernement.

Et quels sont ceux qui lui adressent ce reproche ? ce sont ceux qui, en 1848 et en 1871, autorisèrent partout les préfets et les sous-préfets à se porter candidats aux élections, dans leur propre département. M. Louis Blanc, membre de ce gouvernement de 1848 qui menaça, dans un bulletin officiel, de jeter à la Seine les députés qui ne lui plairaient pas, trouve scandaleux que le Maréchal porte de l'intérêt à telles ou telles candidatures ! M. Gambetta, qui défendit aux électeurs, dans un décret célèbre, de porter leurs suffrages sur aucun des hommes ayant servi l'Empire, menace le maréchal de le chasser et ses ministres d'être déferés à la police correctionnelle, s'ils se permettent de souhaiter le succès des conservateurs et l'échec des démagogues !

Voilà les paroles de démenance qui ont retenti, pendant trois jours, à la tribune de la Chambre des députés, et les républicains demandent pourquoi on les envoie devant les électeurs ? Au fait, ils ont raison ; ce n'est pas là qu'il fallait les envoyer, leurs cervelles demandaient une autre destination !

MAUPRAT.

ENCORE UN TERRIBLE EXEMPLE

La presse, d'une année à l'autre, ne cesse pas d'enregistrer de douloureux accidents causés par l'usage immoderé des boissons enivrantes. Combien de familles où régnait naguère la paix, l'aisance et le bonheur, qui sont aujourd'hui plongées dans la plus profonde misère, et en proie à des scènes domestiques des plus disgracieuses, souvent des plus dangereuses pour la vie des membres de ces familles ! Combiné de jeunes gens, au seuil de la vie, ayant devant eux le plus brillant avenir, pouvant compter sur les plus enviables succès, ont tout perdu et sont tombés au dernier échelon de la dégradation sociale. Partout, dans tous les lieux, dans tous les pays, dans toutes les classes de la société, le vice affreux de l'intempérance a fait de nombreuses victimes et causé plus de ravages que les épidémies les plus terribles. C'est un vice qui dégrade au dernier point l'homme doué de l'intelligence, et le met plus bas que la brute.

L'ivrogne est non-seulement son propre assassin, mais que trop souvent, hélas ! après avoir tué le bonheur domestique, il tue froidement ceux que la Providence lui avait donné mission de protéger et de défendre. Combiné de meurtres ont été perpétrés par des ivrognes pendant les moments où ils étaient plongés dans l'ivresse ! Les exemples sont malheureusement que trop nombreux.

Nous trouvons, dans un journal de l'ouest des Etats-Unis, le récit d'une de ces scènes épouvantables où le principal rôle, rôle hideux, est joué par une de ces brutes à face humaine.

Dans une petite ville du Texas, vivait dans la plus abjecte des misères, une famille composée du père, de la mère et de deux jeunes petits enfants. Le père, adonné à la boisson depuis de longues années, faisait souffrir sa famille du plus strict nécessaire. Souvent il arrivait que la pauvre mère n'avait pas une bouchée à donner à ses enfants qui lui demandaient du pain. Trop souvent, hélas ! elle avait reçu de rudes coups de son mari lorsqu'elle avait osé lui faire des remontrances sur sa conduite ignoble, et qui causait le malheur de toute sa famille.

Un soir, il y a un mois environ, elle attendait en pleurant silencieusement le retour de son mari, parti depuis la veille. Elle pressentait bien que cette absence si prolongée devait avoir pour cause une de ces orgies d'ivrognes. En effet, dans le cours de la soirée, le mari, pouvant à peine se soutenir, tomba plutôt qu'il n'entra dans sa maison. Le bruit de sa chute éveilla ses enfants, assoupis plus par la faiblesse causée par le manque de nourriture que par le besoin de sommeil. Effrayés, ces petits êtres laissèrent échapper des cris. Le père dénaturé, irrité de ces cris, saisit l'un d'eux par les jambes, et le

brandissant en l'air, il allait lui frapper la tête contre le mur lorsque sa femme le lui arracha des mains. Furieux, il s'élança sur elle et l'étendit à ses pieds d'un vigoureux coup de poing donné en pleine figure. Il essaya alors de lui arracher son enfant, mais la malheureuse mère, presque inanimée, pressait avec une force féconde son cher trésor dans ses bras.

De plus en plus irrité de cette résistance inouïe, il saisit un couteau et, le monstre, il commença à lui couper les bras afin de lui faire lâcher prise. La douleur la ranima, et constatant une fois de plus la cruauté affreuse de son mari, elle laissa échapper des cris de douleur et d'épouvante. L'ivrogne brutal, au lieu de s'attendrir à l'aspect de tant de courage et de tant de tendresse maternelle, n'en devint que plus féroce. Après avoir torturé la malheureuse pendant près d'une heure, et voyant qu'il ne réussissait pas, il lui asséna un coup de pied sur la figure et la laissa pour morte sur le carreau. Alors il lui arracha son enfant presque inanimé, et chancelant, il alla lui briser le crâne sur le mur. En jaillissant, le sang inonda la figure du monstre et des morceaux de cervelle roulerent sur ses habits. Ce père doublement meurtrier jeta à terre les restes inanimés de son enfant, et, comme un animal féroce après le carnage, il alla dormir sur ses atrocités. Quelques heures après cette scène un voisin, par hasard, entra dans la maison et recula d'horreur en voyant le spectacle qui s'offrait à ses yeux. Il en donna avis de suite à la police, et l'ivrogne meurtrier fut écroué à l'instant. Son épouse est morte quelques heures après, sans avoir reconduit l'usage de ses sens.

LE GÉNÉRAL LADMIRAUXT

Le nom du général de Ladmirault est trop connu pour que nous tracions ici, par le menu, sa biographie. Sa réputation de bravoure est universelle. A la bataille de Solferino, conduisant lui-même les soldats de la 2e division, qui viennent d'atteindre les premiers retranchements de l'ennemi, il a l'épaule fracturée par une balle.

Il est porté à l'ambulance, mais à peine est-il pansé, qu'il revient dans les lignes. Ne pouvant se tenir à cheval, le général s'avance à pied ; près de lui se trouve le commandant Leroy, son sous-chef d'état-major. Le général s'appuie en marchant contre le cheval du commandant. L'action est très-meurtrière ; le général donne ordre à quatre bataillons de réserve de se lancer sur l'ennemi. Celui-ci est mis en déroute, lorsqu'une seconde balle atteint M. Ladmirault à l'aïne droite, et, traversant le bas ventre, va se loger dans la cuisse gauche. —« Ce n'est rien, » dit-il en se redressant tout à coup, et il continue à marcher et à suivre du regard les soldats victorieux.

Ce n'est qu'après avoir perdu beaucoup de sang que le général, prêt à s'évanouir, se fit porter du champ de bataille.

Qui croirait que cet homme si brave au feu ait toujours été d'une timidité extrême auprès des femmes ?.... Il y a quelques années, il se trouvait dans une soirée officielle, et il racontait un épisode de ses expéditions militaires à quelques invités groupés autour de lui. Soudain, ceux-ci le voient balbutier, rougir. Il venait d'apercevoir Mme de la P...., qui s'était approchée du cercle des auditeurs.

—Que voulez-vous ? dit-il, un instant après à un de ses amis, les femmes me désarçonnent !

Le général Ladmirault adore les enfants. C'est au point que, se promenant incognito dans nos jardins publics, il lui arrive, bien des fois, de saisir dans ses bras le premier bambin venu, de l'embrasser et de le gorger de friandise.

Les moutards, qui ont, avant toutes les autres, la reconnaissance de l'estomac, finissent par le connaître et s'emparent autour de lui ; ce dont ne se plaint pas les marchandes de gâteaux et de jouets.

Me permettra-t-on encore quelques souvenirs à propos de ce chef remarquable ?

Le maréchal Soult